

175^e session du Conseil de la FAO

Point 8.3 de l'ordre du jour: Rapport de la 34^e session de la Conférence régionale pour l'Europe (Rome [Italie], 14-17 mai 2024)

La 34^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, organisée par la République de Moldova, s'est tenue du 14 au 17 mai 2024 au siège de la FAO à Rome (Italie) selon des modalités hybrides.

La session a réuni 214 participants, dont 8 ministres, 10 vice-ministres et secrétaires d'État, ainsi que des représentants de 53 membres. Trois États membres, quatre organismes des Nations Unies et quatre organisations intergouvernementales y étaient représentés; étaient également présents huit représentants d'organisations de la société civile, ainsi que quatre entreprises du secteur privé et des représentants de deux instituts du secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les débats de la session consacrés aux politiques mondiales ont porté sur les points suivants: i) le rôle de l'innovation et de la transition numérique s'agissant d'utiliser les ressources naturelles de façon durable afin d'accélérer la mise en place de systèmes agroalimentaires climato-résilients et à faibles émissions; ii) renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires; iii) l'action de la FAO face aux multiples crises touchant l'Europe et l'Asie centrale; iv) répercussions de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie sur la sécurité alimentaire et l'agriculture, notamment sur les prix des produits alimentaires, au niveau mondial; v) financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2); vi) comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture; vii) perspectives mondiales et régionales en matière de sécurité alimentaire.

Concernant le **rôle de l'innovation et de la transition numérique s'agissant d'utiliser les ressources naturelles de façon durable**, la Conférence régionale a demandé à la FAO de faciliter une initiative intersectorielle pour une meilleure gouvernance des ressources naturelles tout en favorisant l'échange de connaissances, la collaboration et l'élaboration de politiques harmonisées, et d'accélérer la mise en œuvre d'initiatives phares, telles que l'initiative 1 000 villages numériques, pour combler le fossé numérique en milieu rural et investir dans la démocratisation des technologies. Il est également attendu de l'Organisation qu'elle élargisse le soutien apporté face au changement climatique pour favoriser la résilience, l'adaptation et la réduction des émissions, conformément à ses stratégies et plans d'action mondiaux clés, et qu'elle fournisse des informations sur la manière dont les différentes entités de l'Organisation collaborent sur les questions relatives au climat, à la nature et à la biodiversité, à la santé des sols, à l'élevage, à l'utilisation des terres et à la production durable. En outre, la FAO devrait harmoniser les efforts qu'elle déploie dans les domaines de l'innovation et de la transition numérique avec les initiatives mondiales qui sont déjà en place et collaborer avec des partenaires du monde universitaire et du milieu scientifique et d'autres partenaires. La FAO est priée de fournir des informations actualisées sur la façon dont son travail dans les domaines de l'innovation et du développement du numérique contribue aux objectifs de la Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, adoptée lors de la 28^e session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), ainsi qu'aux plans intersectoriels de l'Organisation. Elle devrait en outre faciliter l'accès aux données, aux connaissances et aux services numériques et entretenir une culture de l'innovation et stimuler la transition numérique grâce à une approche inclusive, fondée sur les droits humains et tenant compte de la dimension de genre.

S'agissant de **renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires**, la Conférence régionale a appelé la FAO à aider les membres, au moyen de programmes prioritaires régionaux, à élaborer, à perfectionner et à mettre en œuvre des politiques et des outils qui permettent de mettre en place des systèmes agroalimentaires résilients, en particulier par l'adoption des méthodes agroécologiques et d'autres approches novatrices. L'Organisation devrait continuer d'appliquer l'approche axée sur le nexus action humanitaire-développement-paix, qui conjugue les besoins de secours immédiat et les objectifs de développement à long terme, et continuer de mettre en place des partenariats dans cette optique. Il est attendu de la FAO qu'elle collabore avec les mécanismes et organes de coordination pour analyser les incidences des difficultés multidimensionnelles liées à la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire, en particulier sur les femmes, les jeunes et les personnes les plus vulnérables, et pour revitaliser les systèmes

agroalimentaires. L'Organisation devrait aider les membres à renforcer les capacités nécessaires en matière de résilience et à mettre en commun les meilleures pratiques, tout en appuyant les efforts visant à créer des possibilités de coopération régionale.

En ce qui concerne **l'action de la FAO face aux multiples crises touchant l'Europe et l'Asie centrale**, la Conférence régionale a appelé l'Organisation à continuer à apporter son concours à la réalisation des objectifs mondiaux relatifs à la durabilité et au climat dans le cadre de son mandat. La FAO devrait œuvrer en collaboration avec d'autres initiatives mondiales en cours pour contrer les effets du changement climatique sur les systèmes agroalimentaires et continuer à répondre aux crises par des mesures immédiates et des interventions à moyen et long terme. Elle doit coopérer avec les organisations qui interviennent activement dans la gestion des situations d'urgence, en particulier les autres organismes ayant leur siège à Rome, planifier et mettre en œuvre des interventions prioritaires, en tenant compte des questions de genre et des problématiques liées aux jeunes, et poursuivre l'appui qu'elle apporte aux interventions destinées à renforcer la résilience face au changement climatique, à la désertification et à l'appauvrissement de la biodiversité en vue de transformer les systèmes alimentaires.

Au sujet des **répercussions de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie sur la sécurité alimentaire et l'agriculture, notamment sur les prix des produits alimentaires, au niveau mondial**, la Conférence régionale a salué l'action de la FAO visant à atténuer et à surveiller les incidences de la guerre sur la sécurité alimentaire dans le monde et en Ukraine et a demandé à la FAO de continuer à évaluer les dégâts causés à l'agriculture et au secteur alimentaire en Ukraine et les coûts de reconstruction et de redressement du secteur agricole ukrainien compte tenu des pertes et dommages. La FAO est priée de rendre régulièrement compte aux membres, notamment par l'intermédiaire de ses organes directeurs, des mesures prises au regard de ce qui précède.

S'agissant de **lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture**, la Conférence régionale a appelé la FAO à prêter aux pays qui le demandent un appui stratégique et technique et à promouvoir l'adoption de solutions intégrées de réduction des pertes et gaspillages de nourriture qui soient adaptées aux contextes nationaux ainsi que d'autres solutions novatrices, et à soutenir la coopération et la coordination entre tous les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire. La FAO devrait en outre prêter son concours aux stratégies de mobilisation de ressources à l'appui d'investissements durables dans des innovations technologiques, sociales et institutionnelles et aux stratégies de renforcement des partenariats afin de favoriser l'élaboration d'initiatives régionales, nationales et infranationales de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires.

En ce qui concerne les **résultats régionaux, priorités, quatre améliorations et objectifs de développement durable (ODD)**, la Conférence régionale a appelé la FAO à mettre davantage l'accent sur la prise en compte systématique de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, des filles et des jeunes dans toutes les activités menées dans l'ensemble de la région, en prenant en compte les Directives volontaires et les recommandations de politique générale du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. La FAO est tenue de poursuivre le renforcement des actions menées pour promouvoir l'approche «Une seule santé» et mettre en relief le fait que la sécurité sanitaire des aliments fait partie intégrante d'une alimentation saine, et de favoriser l'égalité d'accès aux avantages découlant des innovations, en particulier dans les zones rurales. L'Organisation est également priée d'intégrer la biodiversité et de renforcer l'approche systémique conformément aux ODD, en mettant l'accent sur les solutions durables et fondées sur la nature et les pratiques innovantes. La FAO devrait poursuivre les mesures de suivi concernant la guerre en Ukraine, conformément aux décisions adoptées par ses organes directeurs régionaux et mondiaux. En outre, la FAO est appelée à favoriser la transition vers des systèmes diversifiés, décarbonés, efficaces et à plus faible niveau d'intrants, ainsi qu'à communiquer davantage d'informations sur la mise en œuvre dans la région de la gestion axée sur les résultats, dont il est fait mention dans le document intitulé *Priorités dans la région Europe et Asie centrale au regard du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO*, et à communiquer de plus amples renseignements sur la mobilisation de financements dans la région, en ventilant les ressources humaines et financières par pays bénéficiant de programmes.

Au sujet du point concernant les **enseignements à tirer des évaluations de l'action de la FAO dans la région Europe et Asie centrale (2020-2023)**, la Conférence régionale a appelé la FAO à exploiter les principaux enseignements tirés, à chercher des moyens pour donner suite au rapport du Bureau de l'évaluation et à poursuivre ses efforts visant à créer un système de suivi et d'évaluation cohérent et exhaustif à tous les

niveaux afin de renforcer la durabilité des activités de la FAO et d'optimiser l'efficacité et l'efficience. La FAO est priée de continuer à améliorer la mise en œuvre des recommandations acceptées et de poursuivre ses activités qui sont consacrées au développement de l'agriculture durable, à la conservation de la biodiversité et à la transformation des systèmes alimentaires, conformément aux trois programmes régionaux prioritaires. Elle devrait en outre promouvoir activement et élargir sa collaboration stratégique et inclusive, en mettant un accent particulier sur la collaboration avec le secteur privé. L'Organisation est tenue de renforcer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans toutes les activités menées dans la région et de continuer à faire de la collecte et de l'analyse de données une priorité toujours plus importante.

En ce qui concerne le point intitulé **Réseau des bureaux de pays – État des lieux et voie à suivre: document de politique générale**, la Conférence régionale a demandé davantage d'informations sur la manière dont les propositions apportent des réponses en matière de supervision, de gestion du risque et de contrôles internes et tiennent compte d'autres orientations et recommandations émanant d'audits et autres examens. La Conférence régionale s'est dite favorable aux ajustements à apporter au réseau des bureaux de pays de la FAO et a demandé que la politique y relative soit claire et que l'on définisse et applique des critères précis pour l'établissement et la structuration des bureaux de pays, tout en reconnaissant qu'il fallait disposer de flexibilité et prendre les décisions en fonction du contexte. La Conférence régionale a encouragé la Direction à continuer de collaborer avec les organismes des Nations Unies concernés présents dans les pays et à favoriser la participation active de la FAO au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement au niveau national. Elle a en outre demandé qu'on mette à sa disposition un récapitulatif des progrès qui ont été accomplis depuis sa dernière session. Les membres ont demandé un panorama de tous les bureaux décentralisés présentant des informations détaillées pays par pays ainsi que davantage d'informations sur les pôles de connaissances, soulignant que leur création et leur mandat seraient examinés par les organes directeurs compétents de la FAO. Ils ont soutenu les efforts de la FAO dans sa proposition de modèle de décentralisation, en vue de mettre en place un réseau de bureaux de pays plus efficace et plus moderne au moyen d'un dialogue ouvert, transparent et inclusif avec les États membres, et ont demandé des mises à jour régulières sur ces questions au sein des organes directeurs compétents de la FAO.

S'agissant des questions de **gouvernance**, la Conférence régionale a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts pour que la FAO soit en mesure de remplir efficacement son mandat, conformément aux orientations communiquées par les organes directeurs de la FAO et en fonction des besoins et des attentes de ses membres. Les membres ont dit attendre des améliorations supplémentaires en ce qui concerne la gouvernance, l'efficacité, la transparence, l'impartialité, la responsabilité et la gestion des risques, ont réservé un accueil favorable au rapport du Corps commun d'inspection des Nations Unies sur l'examen de la gestion et de l'administration de la FAO, et ont dit attendre avec intérêt l'examen approfondi de ce document par les organes directeurs compétents de l'Organisation¹. Les membres ont appelé la FAO à poursuivre ses efforts en matière de responsabilité et de transparence, y compris la publication des protocoles d'accord conclus par l'Organisation avec des tiers et la mise en place d'un portail d'information contenant des données ouvertes sur les activités, projets et financements de la FAO. La Conférence régionale a rappelé qu'il était nécessaire d'établir des rapports relatifs à la gestion axée sur les résultats et à la performance, qui mettent particulièrement l'accent sur les bureaux décentralisés ainsi que sur les programmes et les projets. Enfin, les membres ont demandé que la Conférence régionale pour l'Europe change de nom et devienne ainsi la Conférence régionale pour l'Europe et l'Asie centrale.

M. Vladimir Bolea

Président de la 34^e session de la Conférence régionale pour l'Europe

Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et de l'industrie alimentaire de la République de Moldova

¹ La Fédération de Russie n'a pas adhéré au contenu de ce paragraphe car le rapport du Corps commun d'inspection et les recommandations qu'il contient ne font pas partie des documents de la session de la Conférence régionale, et parce qu'il est prévu qu'ils soient examinés lors des sessions prochaines des organes directeurs compétents.